

83e séance du 2 décembre 1949 à 9 heures.

Présidence: M. Nobs.

Absent: M. Celio.

Secrétaires: MM. Leimgruber et Oser.

Clôture: 11 h. 40.

Procès-verbal: 77 et 78.

Vitianu.

M. Petitpierre: Modifier un peu procédure prévue dans ma proposition. Vorort et Division du commerce opposés à mesures économiques. De Salis serait d'accord. Prévoir la procédure suivante: Recevoir Serban, l'informer décision libérer Vitianu lundi. Ne pas annoncer aujourd'hui mesures économiques projetées, mais relever que situation des Suisses nous préoccupe, demander libération des Suisses emprisonnés et délivrance des visas de sortie. Serban doit demander à son Gouvernement de nous renseigner sur ses intentions jusqu'au 12 ou 15 décembre. Silence voudrait dire que Roumains ne sont pas intéressés à règlement amiable. Si pas de réponse ou réponse négative, je demanderai au CF de mettre en vigueur les mesures indiquées dans la proposition. Légation de Roumanie a sentiment que CF ne prendra jamais mesures économiques contre ~~xxxxxxxxxx~~ volonté des milieux intéressés. Faire comprendre que cela ne continuera pas. Dignité suisse en jeu. Autorisez-moi à dire à Homberger que le CF est d'accord avec le Politique.

M. Etter: D'accord. Savoir qui supportera les inconvénients économiques des mesures. Si Roumanie moins touchée que Suisse, efficacité des mesures est problématique.

M. de Steiger: Milieux économiques ne paraissent pas tous d'accord. Savoir ce que nous pourrions obtenir dans ce domaine. Pourrions-nous nous limiter pour le moment à refuser autorisations de sortie pour se rendre en Roumanie? Vitianu ne sera pas libéré conditionnellement sur proposition de mon département. Ce sera un acte spontané du CF.

M. Etter: Quid si les machines ont été livrées mais ne peuvent être montées ensuite des mesures économiques?

M. Kobelt: D'accord de procéder en deux temps.

M. Rubattel: D'accord avec nouvelles mesures, en deux temps. Dignité du pays et sort des Suisses priment les affaires. Exportations en Roumanie intéressent fortement certaines industries en mauvaise posture. Roumanie trouvera fournisseurs ailleurs. Possibilités d'exportation détournée. Dénouement d'un emprunt roumain serait peut-être la mesure la plus efficace. Les mesures auraient-elles des répercussions sur nos rapports avec les autres pays de l'Est? Modifier à p. 3 le passage relatif aux intérêts matériels. Il est en contradiction avec l'esprit de la proposition.

M. Petitpierre: Difficile de dire dans quelle mesure Roumanie serait frappée. Roumains spéculent sur notre réputation de vouloir faire passer les affaires d'abord. Pas possible de refuser des visas de sortie puisqu'il n'y en a pas.

M. Nobs: Nous sommes donc d'accord de ne pas mettre automatiquement le blocus en vigueur mais de réserver une décision du CF.

M. de Steiger: Le département politique invoque l'article 102 Cst. Cela permettrait de refuser visas de sortie aux monteurs. Si le département politique ne dit rien des mesures économiques, comment justifier libération Vitianu vis-à-vis du peuple suisse?

M. Petitpierre: Il faut un communiqué pour Vitianu, mais très bref. Expliquer les choses à quelques journalistes



M. de Steiger: La libération conditionnelle ne joue pas. Modifier le passage puisqu'il y a expulsion. Dire: Vitianu ayant subi plus des 2/3 de sa peine, le CF a trouvé indiqué, dans le cadre des négociations avec la Roumanie, de décider sa libération avec expulsion immédiate.

M. Rubattel: Si des mesures sont prises, elles seront justifiées par le traitement des Suisses.

M. de Steiger: Il manque "la bonne conduite" comme condition de la libération.

M. Etter: Examiner la question du transit et la façon d'éluider les interdictions.

Régime provisoire des finances.

M. Nobs: Je ne demande pas qu'une lettre soit écrite aux Chambres. Les CF doivent intervenir dans les groupes. Je prendrai contact avec les présidents des groupes. Si l'urgence est refusée, je proposerai au CF de demander aux Chambres d'autoriser le CF à prendre un arrêté fondé sur les pouvoirs extraordinaires.

Situation à Berlin.

M. Petitpierre: Les difficultés commencent. Gouverneur militaire russe a dit à notre chef de mission qu'il devait dorénavant au Gouvernement allemand oriental s'adresser

Démarches Acheson.

M. Petitpierre: Gouvernement chinois a arrêté des fonctionnaires consulaires américains à Mukden. Affaire pas réglée par la libération. Divers Gouvernements ont adhéré à protestation américaine. Avons intérêt à ce que les règles du droit des gens soient observées. Autorisez-moi à permettre à notre consul à Shanghai de s'associer à protestations.

Anniversaire Churchill.

M. Petitpierre: Dois-je écrire à titre personnel?

M. de Steiger: Craindre un peu ces relations personnelles avec l'étranger?

M. Rubattel: Non, ces relations sont utiles.

Commission des pensions militaires.

M. Kobelt: Autorisez-moi à l'inviter à dîner.

Interpellation Hirzel.

M. Nobs: Je soumettrai texte de réponse au CF. Pour certaines divisions, il y a quelque chose de vrai dans les assertions Hirzel. Difficultés dans le recrutement des Romands pour les douanes.

M. de Steiger: Les Romands de mon département s'en vont. Hirzel devrait prouver que les Romands remplissent toujours les conditions voulues.

M. Petitpierre: Laisser développer l'interpellation et répondre plus tard. Voir les exemples qu'il donne.

M. Rubattel: Difficile de recruter des Romands quand on restreint le personnel.

Décisions prises sur la base de propositions écrites.

Inneres: Beförderung Prof. Imhof ETH.
 Wahl Prof. Gerber ETH.
 Wahl Prof. Rauscher ETH.
 Internationale Rheinregulierung.

Politisches: Gehalt Minister de Fischer.
Gehalt Vizedirektor Magnin.
Legationsrat Bernath.
Agrément Feer.
Agrément Fumasoli.
Fortsetzung internationales Hilfswerk.
Kommission Seeschiffahrtsgesetz.

Justiz und Polizei: Aufhebung Ausweisung Meister.
Militärversicherung. VV.

Finanz- und Zoll: Richtlinien Voranschlag.

Bundeskanzlei: Kleine Anfrage Deonna.
Militärpatienten. Schreiben an die Regierung
Zürich.
